

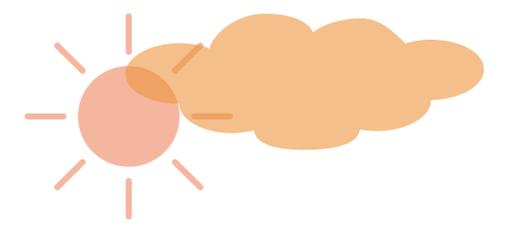


# Projet Éducatif Local

## Ville de Redon

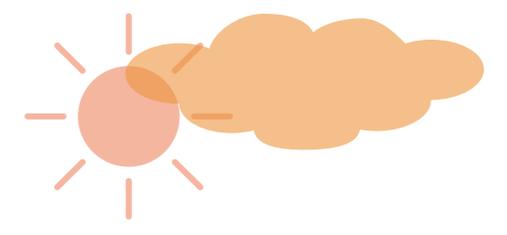
### Direction des Services Éducatifs





# 1. Introduction





# A. Rappel de la commande



# Une démarche en trois étapes

## 1. Évaluation de l'existant

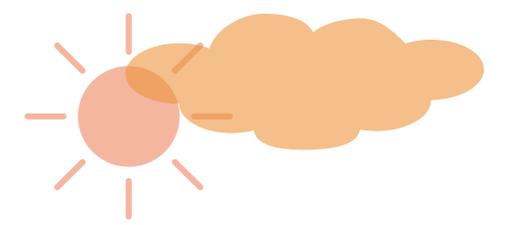
- Identifier les acteurs et actions du territoire.
- Mettre en évidence des problématiques.

## 2. Adéquation de l'existant aux besoins

- Évaluation des besoins.
- Comment répond-on aujourd'hui à ces besoins ?
- Analyse des écarts réponses / besoins.

## 3. Perspective de travail

- Enjeux et stratégie du territoire.
- Actions à mettre en place pour répondre aux besoins.
- Une vision pluriannuelle sur les actions à mener.

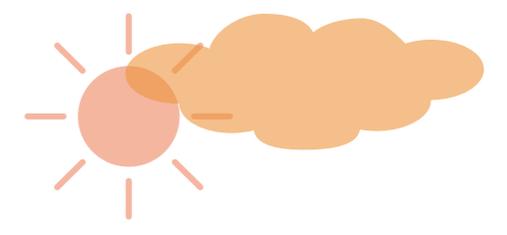


# B. Les Projets Éducatifs Locaux



# Les Projets Éducatifs Locaux

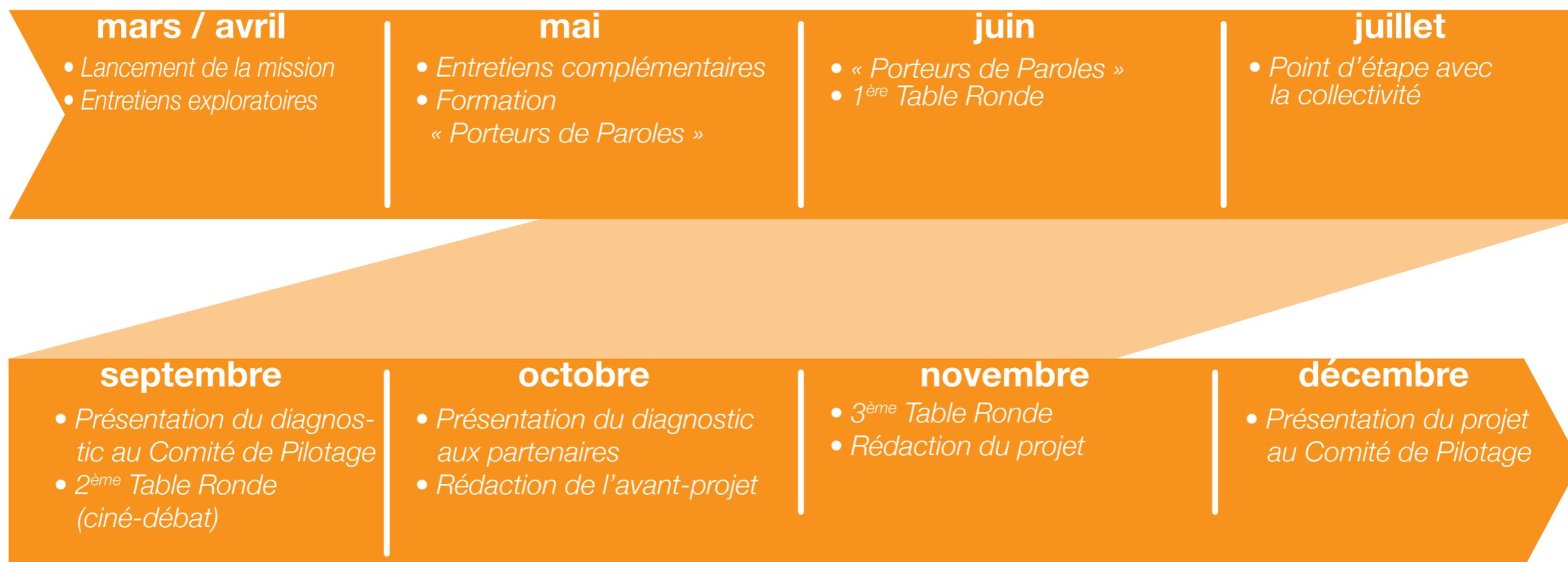
- La collectivité souhaite engager une réflexion éducative afin de définir les modes d'intervention les plus adaptés pour son territoire et les inscrire dans le scénario le plus adéquat pour assurer leur développement et leur coordination. Elle lance donc une démarche de construction d'un Projet Éducatif Local.
- Les Projets Éducatifs Locaux sont nés à la fin des années 90, d'abord dans le cadre de la politique de la ville, avant de se généraliser. Ainsi, depuis 20 ans plusieurs dispositifs ont vu le jour, avec cette volonté de rassembler les acteurs locaux autour d'un diagnostic partagé et d'un projet commun. PEL, CEL, PEDT, PESL tous ces sigles ont en commun cette volonté de transversalité et de concertation entre les éducateurs intervenants dans les différents temps de l'enfant.
- Pour ce faire, elle souhaite construire un projet partagé qui corresponde aux acteurs locaux et aux besoins des populations. Cela suppose :
  - de recenser les organisations existantes et les orientations de politique éducative portées par les différents acteurs ;
  - d'établir et de partager le diagnostic avec les partenaires ;
  - à partir de ce diagnostic, et en lien avec les acteurs locaux, de définir les orientations stratégiques de la politique éducative que veulent porter les élus ;
  - sur la base de ces orientations, de définir les scénarios d'organisation les plus efficaces.
- La notion "fondatrice" des Projets Éducatifs Locaux est celle du partenariat éducatif. Il repose sur **une analyse partagée** de la situation. Autrement dit, **le processus qui conduit à la formalisation d'un Projet Éducatif Local en fait partie intégrante.**



# C. L'analyse partagée

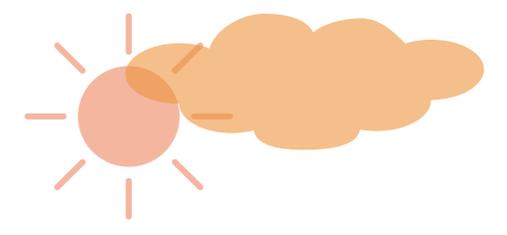


## Les étapes de la démarche



# Synthèse de l'analyse partagée

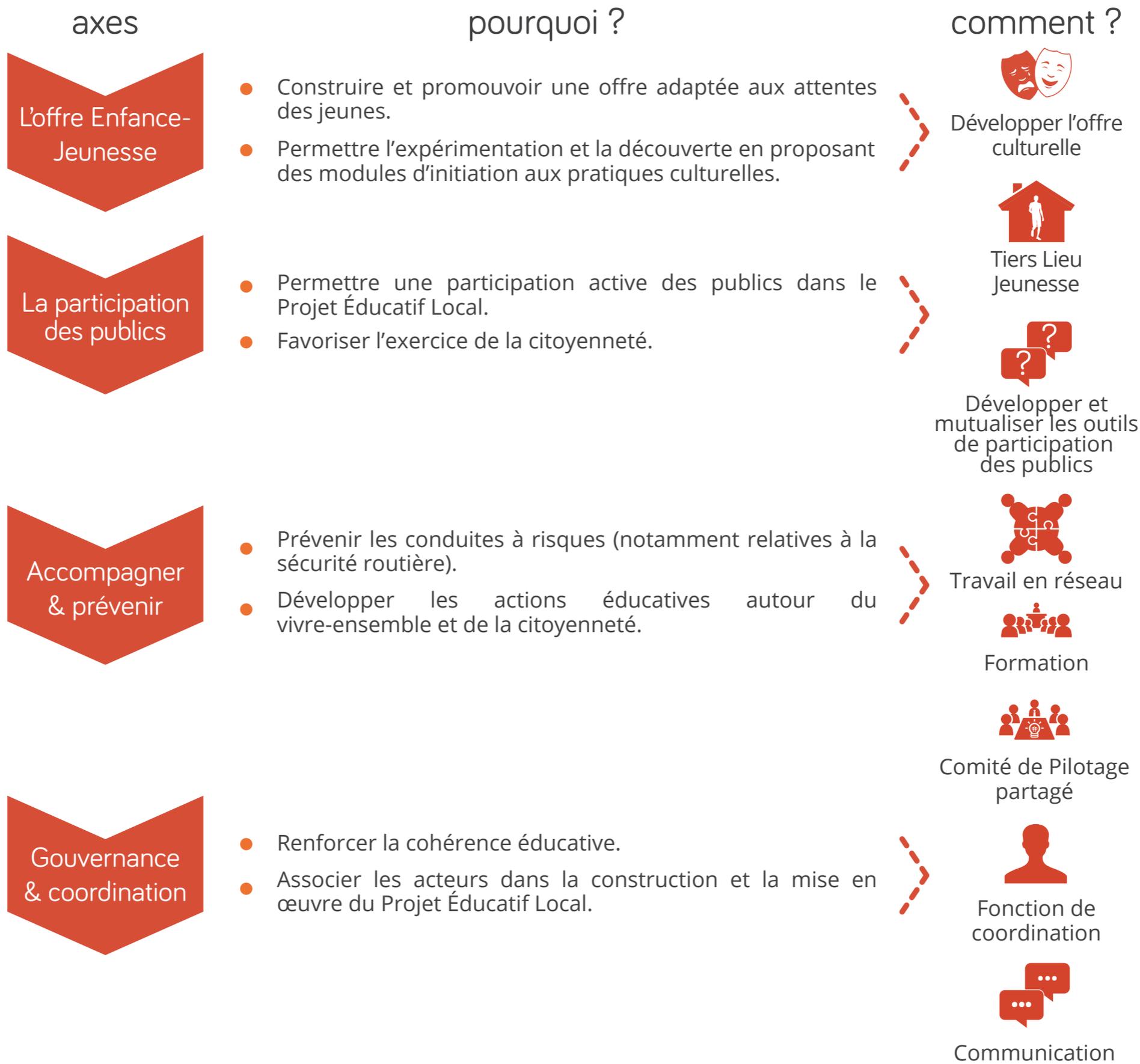
Axes	Atouts	Faiblesses	Enjeux
Offre culturelle et sportive	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Des acteurs associatifs fédérés autour de l'OMS et de l'OMCL.</li> <li>Le Projet Municipal des Sports qui permet de renforcer le pilotage et la coordination des acteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une offre culturelle institutionnelle peu adaptée à la jeunesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des liens à renforcer avec les services Enfance-Jeunesse.</li> <li>Développer une offre culturelle adaptée aux attentes des jeunes.</li> </ul>
Petite-Enfance, Enfance	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Une offre Petite-Enfance importante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une communication sur l'offre éducative à renforcer et des actions à valoriser.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la cohérence éducative.</li> </ul>
Jeunesse	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Un tissu d'acteurs important dans l'accompagnement et l'insertion des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un manque de lisibilité du projet et des actions en direction de la jeunesse.</li> <li>Des moyens dispersés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux toucher les jeunes sur le territoire.</li> <li>Proposer une porte d'entrée unique permettant d'accueillir et d'orienter les jeunes.</li> </ul>
Lisibilité de l'offre et du projet		<ul style="list-style-type: none"> <li>Des relations distendues avec certains partenaires.</li> <li>Un manque d'instances de pilotage et de coopération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir des priorités d'actions avec les partenaires afin de proposer une offre complémentaire.</li> </ul>

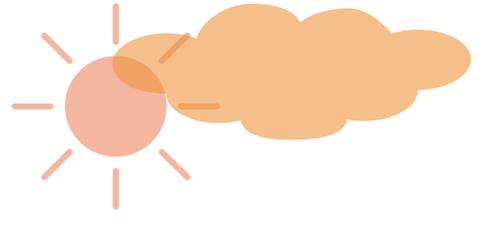


# 2. Orientations partagées



# Synthèse du projet





# A. L'offre Enfance - Jeunesse



# Fiche A1 : Création de modules de découverte culturelle

	<b>Action</b>	Construction de modules de découverte culturelle		
	<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En lien avec les associations, développement d'une offre d'activité de découverte culturelle en direction des enfants et des jeunes.</li></ul>		
	<b>Freins identifiés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hétérogénéité des acteurs.</li><li>• Manque d'espaces de coopération.</li></ul>		<b>Ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tissu associatif.</li><li>• Expériences des modules de l'OMS.</li></ul>
	<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CAF</li><li>• Département</li><li>• Éducation Nationale</li><li>• Associations</li></ul>		<b>Partenaires financiers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• CAF (Plan mercredi)</li></ul>
	<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Juin 2019</b> : Formalisation d'un Appel à Projets et présentation aux associations.</li><li>• <b>Octobre 2019</b> : Mise en place des premiers .</li><li>• <b>Mai 2020</b> : Évaluation avec les usagers et les acteurs associatifs.</li><li>• <b>Juin 2020</b> : Lancement du nouvel Appel à Projets.</li></ul>		



# La notion de Tiers Lieu

- Tout au long des échanges qui ont rythmé la réflexion autour du Projet Éducatif Local, les acteurs ont évoqué la nécessité de créer un / des lieu(x) de rencontre, d'expérimentation et de découverte pour les jeunes, mais aussi avec une dimension intergénérationnelle.
- Ces lieux multiformes se rapprochent de la notion de Tiers Lieu, telle que l'a définie Ray Oldenburg en 1989<sup>(1)</sup> : un troisième environnement social, en dehors de la maison et du travail.
- Ce sont des espaces de partage d'expérience, de compétence et de débat qui permettent la rencontre de populations qui spontanément ne se croisent plus.
- Ils reposent sur 4 conditions de fonctionnement :
  - *Des espaces informels en accès libre, sans besoin d'activité support pour y accéder.*
  - *Un positionnement dans un lieu de passage.*
  - *Des espaces d'activités autonomes ou accompagnées (ex : Fab Lab, Repair Cafés, Makerspaces, jardins partagés, espaces de coworking, etc.)*
  - *Des temps d'échanges ou de pratiques culturelles qui favorisent la rencontre entre les publics.*

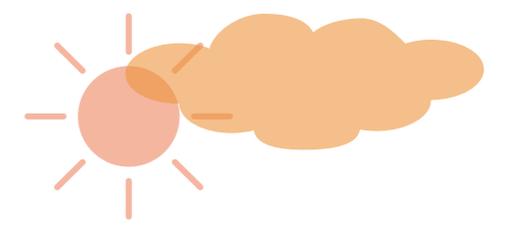
<sup>(1)</sup> Ray Oldenburg, *The Great Good Place : Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. 1989, Da Capo Press.

# Des Tiers Lieux dédiés à la jeunesse

- Dans le domaine de la jeunesse, les lieux d'accueil sont très différents dans leur forme, leurs objectifs et par les acteurs qui les portent : *Point Information Jeunesse, Mission Locale, Accueils Jeunes, Maison des Adolescents, etc.*
- Ce morcellement des espaces freine la construction d'une dynamique globale d'accueil et d'accompagnement des jeunes.
- Partant de ce constat des territoires ont développé des Tiers Lieux rassemblant plusieurs acteurs de la jeunesse et proposant différentes formes d'actions, de l'accueil informel à l'orientation ou l'accompagnement de projets :
  - **La ville de Tournefeuille (31) en en cours de création d'un Tiers Lieu éducatif** : "Un espace expérimental et innovant dédié aux jeunes à partir de 15 ans". Dans un même espace de 200m<sup>2</sup>, il rassemblera un bar associatif, un pôle d'information, des ateliers, un espace multimédia, une coopérative de service et un espace de coworking.
  - **La Communauté de Communes Mad et Moselle (54) a développé des Tiers Lieux jeunesse éphémères** en préfiguration d'un Tiers Lieu pérenne. Il s'agit d'un lieu d'échange et de créativité, un espace de rencontres et de mutualisation de ressources pour permettre à tous d'y trouver un espace de travail convivial facilitant le partage et la création de projets.
  - **À Indre (44), l'ACLEA a créé un Tiers Lieu pour les jeunes de plus de 11 ans.** Il regroupe un Club Ado, un Espace Jeux (ludothèque et makerspace), un Espace Public Numérique et l'Espace Info Jeunes.

# Fiche A2 : Création d'un Tiers Lieu jeunesse

	<b>Action</b>	Création d'un Tiers Lieu dédié à la jeunesse	
	<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'un espace d'accueil, de socialisation et de découverte culturelle pour les jeunes en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels.</li><li>• Créer des temps d'animations intergénérationnelles et d'échange pour les parents.</li></ul>	
	<b>Freins identifiés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hétérogénéité des acteurs.</li><li>• Manque d'espaces de coopération.</li><li>• Besoin en locaux.</li></ul>	 <b>Ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tissu associatif.</li><li>• Préexistence d'une Mission Locale, d'un Fab Lab et d'une équipe jeunesse.</li><li>• Projet de Maison des Adolescents</li></ul>
	<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CAF</li><li>• Département</li><li>• Éducation Nationale</li><li>• Redon Agglomération</li><li>• Associations</li></ul>	 <b>Partenaires financiers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• CAF</li><li>• Réseau Information Jeunesse</li><li>• Redon Agglomération</li></ul>
	<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Septembre 2019</b> : Réunion des acteurs pouvant participer à l'animation du Tiers Lieu (Équipe Jeunesse, Mission Locale, Maison des Adolescents, Fab Lab, Centre Social, associations, etc.)</li><li>• <b>4<sup>ème</sup> trimestre 2019</b> : Définition du projet et des moyens nécessaires.</li><li>• <b>1<sup>er</sup> semestre 2020</b> : Ouverture du Tiers Lieu</li></ul>	



# B. La participation des publics



# Fiche B1 : Développer et mutualiser les outils de participation



## Action

## Développer et mutualiser les outils de participation



## Descriptif de l'action

- Suite à sa prise de poste, le coordinateur devra conduire un état des lieux afin d'identifier les pratiques des acteurs en matière de concertation et de participation des habitants.
- Cet état des lieux doit permettre de rédiger une charte de la participation citoyenne qui sera annexée au PEL et reconnue par tous les partenaires.
- Elle sera suivie de temps d'échanges de pratiques entre les acteurs et de formation communes afin d'acquérir de nouveaux outils complémentaires.



## Freins identifiés

- Hétérogénéité des acteurs.
- Manque d'espaces de coopération.



## Ressources

- Tissu associatif.
- Des pratiques préexistantes.



## Partenaires techniques

- CAF
- Département
- Éducation Nationale
- Redon Agglomération
- Associations



## Partenaires financiers

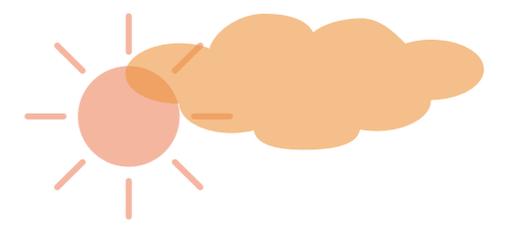
- CAF



## Calendrier

- **Septembre 2019** : État des lieux des pratiques de concertation et de participation par le coordinateur.
- **4<sup>ème</sup> trimestre 2019** : Mise en place de temps d'échanges de pratiques et de formations avec les acteurs du territoire.
- **1<sup>er</sup> semestre 2020** : Définition d'une charte de la participation citoyenne. Mises en place d'outils de concertation afin d'associer les habitants dans le PEL et le fonctionnement des structures (notamment du tiers lieu).





# C. Accompagner et prévenir



Action					
	<h2>Organiser le travail en réseau des acteurs de la prévention jeunesse</h2>				
	<b>Descriptif de l'action</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réunir les acteurs intervenants auprès des jeunes pour identifier les besoins en matière de prévention, définir les priorités et construire des modalités d'action communes.</li></ul>				
	<b>Freins identifiés</b>				
	<b>Partenaires techniques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Planning familial</li><li>• Maison des adolescents</li><li>• Département</li><li>• Éducation Nationale</li><li>• Ressources locales</li></ul>				
	<b>Calendrier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>4<sup>ème</sup> trimestre 2019</b> : Réunion des acteurs intervenant auprès des jeunes, définition des priorités et des modalités de mise en œuvre.</li><li>• <b>1<sup>er</sup> semestre 2020</b> : Validation et mise en œuvre du plan d'action partagé.</li></ul>				
	<table><tbody><tr><td></td><td><b>Ressources</b></td></tr><tr><td></td><td><b>Partenaires financiers</b></td></tr></tbody></table>		<b>Ressources</b>		<b>Partenaires financiers</b>
	<b>Ressources</b>				
	<b>Partenaires financiers</b>				



## Action

Développer les actions éducatives autour du vivre-ensemble et de la citoyenneté (notamment les relations filles / garçons)



## Descriptif de l'action

- En partenariat avec les établissements scolaires, conduire des actions éducatives autour du vivre-ensemble et de la citoyenneté (notamment les relations filles / garçons).
- Ces actions pourront prendre la forme d'espaces / temps d'expression, de sensibilisation et d'information.



## Freins identifiés



## Ressources



## Partenaires techniques

- Planning familial
- Maison des adolescents
- Département
- Éducation Nationale



## Partenaires financiers



## Calendrier

- **4<sup>ème</sup> trimestre 2019** : Rencontre avec les établissements pour définir les modalités d'intervention.
- **1<sup>er</sup> semestre 2020** : Organisation d'actions de sensibilisation.



# Fiche C3 : Former les jeunes aux 1<sup>ers</sup> secours



## Action

## Former les jeunes aux 1<sup>ers</sup> secours



### Descriptif de l'action

- En partenariat avec les établissements scolaires, former les jeunes aux 1<sup>ers</sup> secours.



### Freins identifiés

- Nombre de jeunes à former.
- Coûts.



### Ressources



### Partenaires techniques

- Département
- Éducation Nationale



### Partenaires financiers



### Calendrier

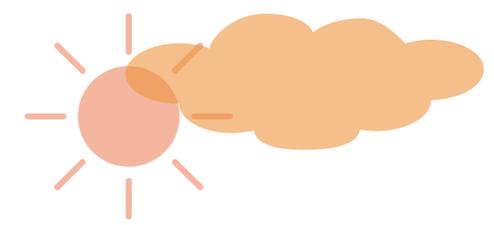
- **4<sup>ème</sup> trimestre 2019** : Rencontre avec les établissements pour définir les modalités d'intervention.
- **1<sup>er</sup> semestre 2020** : Organisation des sessions de formation.



## Développer les actions de prévention à la sécurité routière

	<b>Action</b>		
	<b>Descriptif de l'action</b>	• En partenariat avec les établissements scolaires, conduire des actions de prévention à la sécurité routière.	
	<b>Freins identifiés</b>		<b>Ressources</b>
	<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gendarmerie</li><li>• Département</li><li>• Éducation Nationale</li></ul> 	<b>Partenaires financiers</b>
	<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 : Rencontre avec les établissements pour définir les modalités d'intervention.</li><li>• 1<sup>er</sup> semestre 2020 : Organisation d'actions de prévention.</li></ul>	





# D. Gouvernance et coordination



# La gouvernance et la coordination du PEL

- Les Projets Éducatifs Locaux reposent sur le principe de gouvernance partagée puisqu'il ne s'agit pas du projet d'un des acteurs, mais d'un projet commun aux acteurs éducatifs d'un territoire.
- Par ailleurs, les échanges ont mis en évidence le manque d'espaces d'interconnaissance et de coopération.
- La ville, pilote du PEL, doit donc mettre en place des temps favorisant la coopération, la connaissance partagée des acteurs et du territoire, l'évaluation des besoins, la construction et la mise en œuvre du projet.
- Cela ne peut s'envisager que dans un schéma de gouvernance partagé avec :
  - Un **Comite de Pilotage** rassemblant les élus municipaux, le Président de l'OMCL ou son représentant, le Président de l'OMS ou son représentant, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, un représentant de la CAF d'Ille-et-Vilaine, un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Il doit définir les orientations du projet et en évaluer la mise-en-œuvre. Il se réunirait 3 fois par an.
  - Un **Comité Technique** composé de techniciens de terrains, chargés de traduire en actions les orientations du PEL. Il se réunirait 1 fois par mois, mais pourrait aussi se diviser en groupes de travail ad hoc pour piloter la mise en œuvre des différents aspects du projet (ex : le Tiers Lieu, la mutualisation des pratiques, etc.).
  - Afin d'associer tous les acteurs dans les périodes charnières de renouvellement du projet, il nous semblerait pertinent d'organiser, tous les 4 ans, des rencontres sur le format des **Tables Rondes**, pour évaluer le projet et proposer les futures orientations.
- Pour sa traduction opérationnelle, cela suppose la création d'un **poste de coordination** dont le profil est présenté ici et détaillé dans une fiche de poste.



# Coordination PEL : profil de poste

- **Qualification(s) :**
  - Diplôme de l'animation professionnelle (DEJEPS, DESJEPS ou équivalent).
  - DUT Carrière Sociale.
  - Formation Universitaire en Sciences de l'Éducation et de la Formation.
- **Expérience professionnelle :**
  - Forte expérience de coordination de services enfance jeunesse, d'organisation et de gestion de projet.
  - Expérience en périmètre Politique de la Ville.
  - Expérience de formation dans les domaines de l'éducation populaire et de l'animation.
- **Compétences :**
  - Connaissance approfondie des publics et de leur évolution.
  - Maîtrise de la démarche de projet.
  - Connaissance de la législation, des normes d'encadrement, et de la réglementation relative aux activités.
  - Bonne connaissance du champ de l'animation et des partenaires locaux.
  - Maîtrise des techniques de formation et d'échange de pratiques.
  - Maîtrise des outils de communication écrite.
  - Connaissance de l'environnement institutionnel et des dispositifs de financement.
- **Coût annuel :**
  - 41 000 € / an (sur la base d'un poste d'attaché, échelon 5)
  - Pris en charge dans le cadre du CEJ à hauteur de 22 550 €.
  - Soit un reste à charge de 18 450 € / an.



# Fiche D1 : La coordination



## Action

## Construction de la fonction de coordination



## Descriptif de l'action

- Recrutement d'un poste de coordination (1 ETP), catégorie A ou B avec forte expérience de coordination de PEL ou en Politique de la Ville.
- Développement de passerelles entre les structures Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse.
- Liens forts à créer avec la coordination Sports



## Freins identifiés

- Hétérogénéité des acteurs.
- Manque d'espaces et temps de coopération.



## Ressources

- Tissu associatif.
- Expérience de la Politique de la Ville.
- Des pratiques à mutualiser.



## Partenaires techniques

- CAF
- Département
- Éducation Nationale
- Associations



## Partenaires financiers

- CAF (CEJ / CTG)

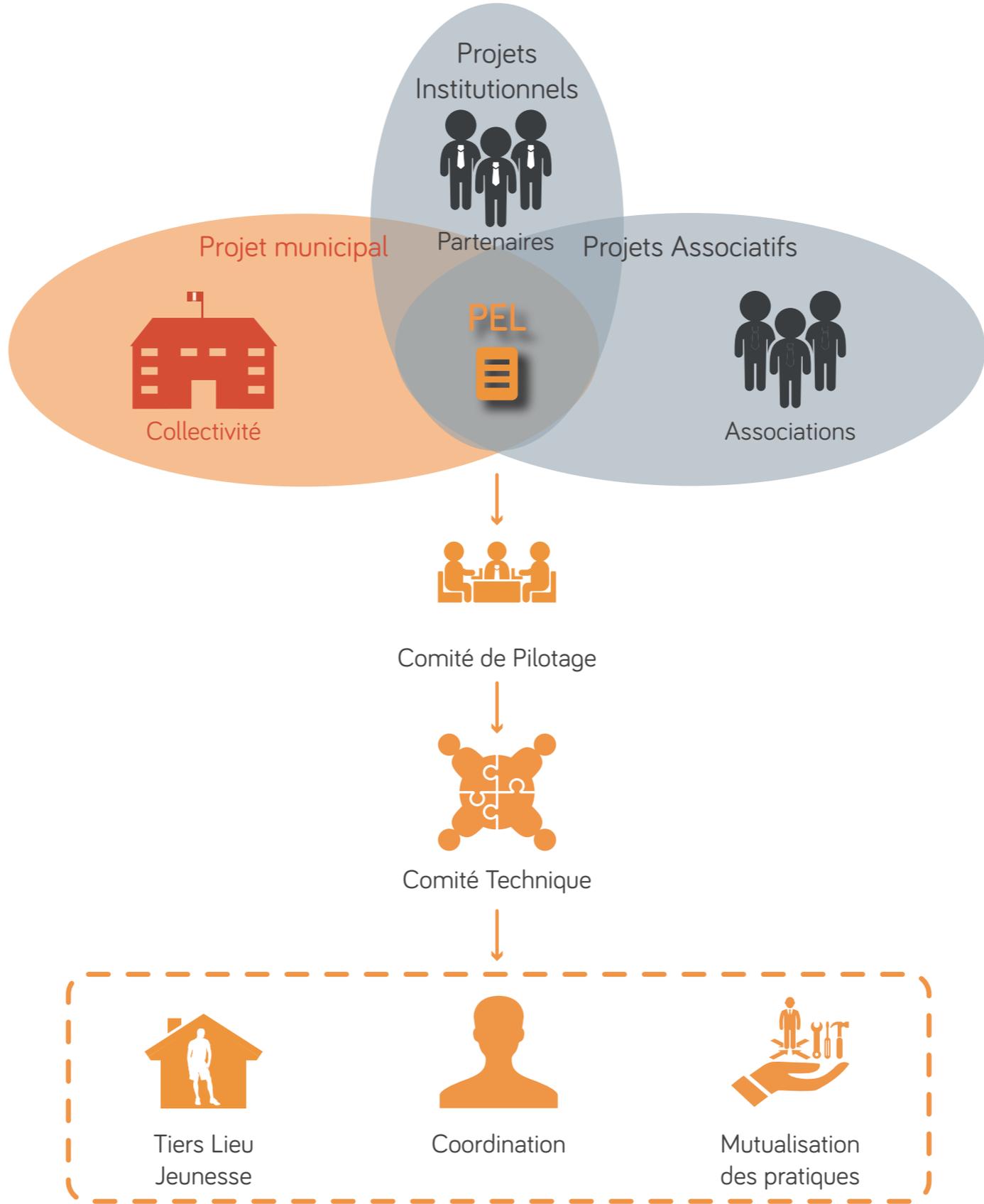


## Calendrier

- **Janvier 2019** : Validation du profil de poste et appel à candidatures.
- **Février 2019** : Recrutement.
- **Mai 2019** : Prise de fonction.
- **Juin 2019** : Organisation du Comité de Pilotage et du Comité Technique.
- **Septembre 2019** : Mise en place des passerelles.



# Un schéma de gouvernance partagée



# Fiche D2 : La gouvernance partagée



## Action

## Création des instances de gouvernance du PEL



## Descriptif de l'action

- Installation d'un **Comité de Pilotage** :
  - Réunion : 3 fois par an pour le pilotage du PEL.
  - Composition : élus municipaux, principaux partenaires associatifs et institutionnels,
- Installation d'un **Comité Technique** :
  - Réunion : 1 fois par mois pour la mise en œuvre et la coordination du PEL.
  - Composition : techniciens municipaux, partenaires associatifs et institutionnels.
- Tous les 4 ans, réunion de l'ensemble des acteurs locaux pour l'évaluation du PEL (**Assises ou tables rondes du PEL**).



## Freins identifiés

- Hétérogénéité des acteurs.



## Ressources

- Tissu associatif.
- Expérience de la Politique de la Ville.



## Partenaires techniques

- CAF
- Département
- Éducation Nationale
- Associations



## Partenaires financiers



## Calendrier

- **Premier semestre 2019** : Installation du Comité de Pilotage et constitution du Comité Technique.
- **Deuxième semestre 2022** : Organisation des Assises du PEL pour l'évaluation du projet 2019-2022 et la définition des orientations 2022-2025.



Développement d'une communication adaptée aux jeunes			
	<b>Action</b>		
	<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la communication en direction des jeunes</li> </ul>	
	<b>Freins identifiés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rythme d'évolution des pratiques des jeunes.</li> </ul>	
	<b>Partenaires techniques</b>		<b>Ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Service communication</li> </ul>
	<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>1<sup>er</sup> semestre 2019</b> : Recensement des services, actions et animations en direction des jeunes. Définition d'un plan de communication.</li> <li><b>2<sup>ème</sup> semestre 2019</b> : Lancement de la communication en direction des jeunes sur les réseaux sociaux.</li> </ul>	

